



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-quatrième réunion du Groupe régional AFI de Planification et de Mise en œuvre (APIRG/24) (Réunion virtuelle – 2 au 4 novembre 2021)

Point 3 de l'ordre du jour : Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre de la navigation aérienne régionale

Mécanisme d'authentification, de vérification et de validation des données aéronautiques publiés

(Présentée par l'ASECNA)

RESUME
<p>Ce document décrit le processus d'authentification des données mis en place par l'ASECNA ainsi que les procédures de vérification et de validation des données aéronautiques publiées.</p>
<p>REFERENCE(S): - Global Air Navigation Plan (Doc 9750) - APIRG/22 - Doc 7474</p>
<p>Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI :</p> <p><i>A : Sécurité - Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale.</i> <i>C : Protection de l'environnement - Réduire au minimum les effets négatifs de l'aviation civile mondiale sur l'environnement.</i> <i>E : Efficacité : Renforcer l'efficacité des opérations aériennes.</i> <i>D : Continuité : Maintenir la continuité des opérations aériennes.</i></p>

1. INTRODUCTION

1.1 Conformément au plan mondial de navigation aérienne (GANP), au plan régional de navigation et au concept de mise à niveau du système d'aviation par blocs (ASBU : BO-DATM), l'ASECNA a mis en un mécanisme d'authentification, de vérification et de validation des données aéronautiques qui soutient aujourd'hui l'opérationnalisation de la base de données aéronautiques « AIXM » et de l'eAIP (AIP électronique) pour les 17 Etats membres de l'ASECNA.

1.2 La présente note d'information rend compte du mécanisme mis en place par l'Agence ainsi que les bénéfices attendus.

2. DISCUSSION

2.2 Contexte et Responsabilités de l'Etat

2.2.1 Depuis 2016, l'ASECNA a exprimé à ses Etats membres la nécessité de mettre en place un mécanisme formel de validation et d'authentification des données aéronautiques statiques nationales à publier, conformément à l'annexe 15 de l'OACI qui fait obligation aux Etats de veiller à ce que les données aéronautiques et les informations aéronautiques fournies soient complètes, communiquées à temps et de la qualité requise (précision, résolution, intégrité, traçabilité, ponctualité, complétude et format des données).

2.2.2 Dans les Etats membres de l'ASECNA ce mécanisme porte principalement sur :

- ✓ L'identification de tous les créateurs de données (textuelles et graphiques)
- ✓ Le processus d'assurance de la fiabilité des données au niveau des Autorités de l'Aviation Civile : les autorités suivant les accords peuvent solliciter l'expertise des services techniques de l'ASECNA à cette fin ;
- ✓ La mise en place des accords de niveau de service (arrangements formels) pour la gestion de l'information aéronautique (SLA-AIM) sous l'autorité de l'Etat
- ✓ La mise en place des contrats d'interface, en interne à l'ASECNA entre les services impliqués
- ✓ La définition des conditions de recevabilité des données à publier (signataires habilités et la conformité aux catalogues de données aéronautiques)
- ✓ **La formation** des créateurs de données et leur habilitation par l'Etat

2.2.3 Ce mécanisme est d'autant plus important pour la collecte des données critiques dont l'utilisation, si elles sont altérées, entraîne une très forte probabilité que la poursuite d'un vol et l'atterrissage d'un aéronef comportent un risque sérieux de catastrophe.

2.2 Procédures de vérification et de validation des données

2.2.1 L'ASECNA a mis en place un système de gestion de la qualité certifié depuis 2015 à travers duquel l'Agence a défini un cadre de mesure et de suivi des performances de la vérification et de la validation des données de données/information aéronautique.

2.2.2 Ce système de vérification comprend principalement :

- a) Les procédures de vérification dites de **contrôle à priori** à quatre niveaux (aéroport, pays, régional, siège) : Ces procédures incluent des tâches de **vérification et de validation des données** collectées afin de garantir que toutes les informations ont été incluses et que tous les détails sont exacts pour la publication., conformément aux dispositions de l'annexe 15 et de l'ISO 9001.
- b) Les procédures de vérification dites de **contrôle à posteriori** à quatre niveaux (aéroport, pays, régional, siège) : Ces procédures incluent des tâches de **vérification et de validation des données** intervenant juste après publication d'information afin de détecter le plus rapidement possible tout écart ou erreur et d'y remédier, conformément des normes ISO 9001.
 - i. Les procédures de validation des données et des informations publiées

en utilisant des plateformes automatisées et semi-automatisées d'analyse et de visualisation des données basées sur les technologies TOPSKY AIXM, Tracé cartes Corel DRAW, Data for Flight, Global Mapper, ArcGIS, AIP GIS Charting, RADIONAV, GEOTITAN, ...

- ii. La formation continue et spécialisée du personnel, à travers des programmes de formation dans chaque domaine impliqué, nécessaires à la maîtrise de techniques et principes de traitement des données de la vérification à la validation afin de garantir l'échange de données sous tous les formats et une meilleure qualité de données. Cette formation est ouverte dans les écoles ASECNA et dans les centres opérationnels aux créateurs de données qui en font la demande.

2.2.3 Toutes ces procédures et actions visent à soutenir le mécanisme d'authentification des données au niveau des Etats et à garantir la qualité des données aéronautiques publiées.

3. Action de la réunion

3.1 L'assemblée est invitée à :

- a) Prendre note des informations contenues dans le présent document,
- b) Poursuivre les actions pour la mise en place des arrangements formels entre les créateurs de données et le publicateur sous l'autorité de l'Etat
- c) Prendre des actions pour **former** et sensibiliser les créateurs de données (surtout critiques) aux exigences de qualité de données (précision, résolution, intégrité, traçabilité, ponctualité, complétude et format des données) et des métadonnées de collecte associés
- d) Introduire les outils automatisés pour la validation des données aéronautiques à publier